



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 29 avril 2021

Objet de la délibération

AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE AU GÉO RÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC- CONVENTION AVEC MORBIHAN ENERGIES

Le vingt neuf avril deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt deux avril deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Première Adjointe.

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Stéphane LOHÉZIC , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Martine JOURDAIN , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Christian LE BOULAIRE .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

André HARTEREAU à Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Michèle LE BAIL à Christian LE BOULAIRE .

Absent(s) :

Fabrice LEBRETON .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Madame Martine JOURDAIN désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2021.04.009

**AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE AU GEO REFERENCEMENT DES RESEAUX
D'ECLAIRAGE PUBLIC- CONVENTION AVEC MORBIHAN ENERGIES**

Rapporteur : Thierry FALQUERHO

Par délibération en date du 22 novembre 2018, le Conseil Municipal a décidé la création d'une Autorisation de Programme relative à la réalisation de géo détection et de géo référencement d'éclairage public.

Afin de permettre d'aider les Collectivités à améliorer la cartographie des réseaux Morbihan Energies avait proposé aux Collectivités d'adhérer à un groupement de commande via une convention de financement.

Le dossier arrive à sa finalisation et l'estimation financière est aujourd'hui arrêtée à 45 000 € alors que l'estimation de départ était de 43 200 €.

Il convient donc de modifier en conséquence l'AP/CP comme suit :

	Création de l'AP	Modification 29/04/2021	Total
AP	43 200	1 800	45 000
CP			
2019	20 000		20 000
2020	13 200		13 200
2021	10 000	1 800	11 800

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu la Délibération n°D201811013 du 22 novembre 2018,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 6 avril 2021,

Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 12 avril 2021,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- **VALIDE** la modification du montant de l'Autorisation de Programme relative à la réalisation de géo détection et de géo référencement d'éclairage public ainsi que la répartition des crédits de paiement comme proposée ci-dessus.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Envoyé en préfecture le 30/04/2021

Reçu en préfecture le 30/04/2021

Affiché le

ID : 056-215600834-20210429-D202104008-DE

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Première Adjointe,

Michèle DOLLÉ